

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7347898701

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://reussir-agri72.fr/annonces-legales/details/7347898701>

Cette annonce a été mise en ligne le **22 novembre 2023** sur **Agri 72 Web**  
Pour le département : **72 - SARTHE**

### AVIS DE FUSION - TRANSFORMATION

EDEN CAMP  
Société civile  
au capital de 513 570 euros  
Siège social : 24 bis, rue Florant  
72400 LA FERTE BERNARD  
832 954 242 RCS LE MANS

Aux termes du procès-verbal des délibérations en date du 19 octobre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société EDEN CAMP a approuvé le projet de fusion signé le 18 avril 2023 puis réitéré le 19 octobre 2023 avec la société LES VENTS DU GOLFE, Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 24 bis, rue Florant – 72400 LA FERTE BERNARD, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Mans sous le numéro 833 870 504.

Le projet de fusion a fait l'objet d'une publication au BODACC du 28 avril 2023 et il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion. Fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 1er novembre 2022, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par la Société depuis le 1er novembre 2022 jusqu'au 19 octobre 2023 seront réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de la société « COMO » et considérées comme accomplies par la société « EDEN CAMP » depuis le 1er novembre 2022.

La société EDEN CAMP, absorbante, étant propriétaire de la totalité des parts composant le capital social de la société LES VENTS DU GOLFE, absorbée, l'apport n'a pas été rémunéré par une augmentation de capital et la société LES VENTS DU GOLFE a été dissoute sans liquidation à l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société EDEN CAMP, du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

Le boni de fusion s'élève à 77 524 euros.

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société EDEN

CAMP a également décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son siège social et sa durée demeurent inchangés. Le capital reste fixé à la somme de 513 570 euros, divisé en 51 357 parts sociales de 10 euros chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Objet sans changement :

La détention de titres de participations, placements financiers et investissements,

La détention d'actifs immobiliers par voie d'acquisition, de construction et d'aménagement et de titres de sociétés à prépondérance immobilière,

La gestion de portefeuille de valeurs mobilières et, d'une manière générale, de tous placements y compris de contrats de capitalisation, instruments financiers à terme et opérations assimilées.

La mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation, par tous moyens y compris au moyen d'un prêt à usage, de tous immeubles acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance,

La régularisation d'acte(s) de prêt en ce compris des prêts hypothécaires,

A titre exceptionnel se porter caution des engagements personnels des associés et procéder à la vente des biens propriété de la société,

La prise de tous intérêts et participations sous toutes ses formes et par tous moyens à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscriptions ou achat de titres, valeurs mobilières ou droits sociaux, fusion, scission, alliance ou société en participation et la gestion de ces participations.

Et plus généralement, la réalisation de toutes opérations mobilières, immobilières et financières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social sus-indiqué, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la Société.

dirigeant :

Ancienne mention : Gérante : Madame Catherine LANG  
24 bis, rue Florant 72400 LA FERTE BERNARD

Nouvelles mentions : Gérante : Madame Catherine LANG  
24 bis, rue Florant 72400 LA FERTE BERNARD

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de Le Mans.

Pour avis

La Gérance

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.*

*Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David SHAPIRO  
Représentant permanent de Médialex

